

Statistiques communautaires: revenu et conditions de vie dans l'Union EU-SILC

2001/0293(COD) - 13/12/2001 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir un cadre commun pour la production systématique de statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), englobant des données transversales et longitudinales comparables et actuelles sur le revenu ainsi que sur le niveau et la composition de la pauvreté et de l'exclusion sociale au niveau national et au niveau de l'Union européenne. **CONTENU** : étant donné le degré de priorité élevé conféré par le Conseil et la Commission à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans l'UE, il est indispensable de disposer de statistiques comparables et actuelles pour suivre les progrès accomplis en la matière. L'adoption d'un règlement est jugée nécessaire pour répondre à cette exigence. L'instrument proposé est appelé à devenir la source de référence de statistiques comparatives sur la répartition des revenus et l'exclusion sociale au niveau de l'Union européenne (UE). Le système EU-SILC sera lancé en 2003. Les ensembles de données microéconomiques transversales et longitudinales seront mis à jour tous les ans. Les données transversales du système EU-SILC seront complétées par des modules à partir de 2004.